



Le RN, outil de la répression du mouvement social : non aux intimidations !

Depuis le 5 avril 2023, plusieurs de nos camarades ont reçu à leur domicile des convocations au commissariat de police de Bourg-en-Bresse, pour répondre des prétendus délits « d'entrave au droit de manifester », « outrage » et « violences » à l'encontre du député d'extrême-droite Jérôme Buisson (RN).

Ces accusations font suite à la plainte déposée par le représentant du Rassemblement national après la manifestation du 31 janvier 2023 contre la réforme des retraites. Ce jour-là, ce dernier était venu faire de la provocation en s'intégrant au défilé intersyndical, entouré d'une dizaine de ses « supporters » ainsi que de son garde du corps. Plusieurs manifestants les avaient invités à quitter le cortège, sans provoquer d'incident majeur.

La suite leur a donné raison, le député d'extrême-droite s'étant répandu sur les réseaux sociaux, se posant en victime, alors que son seul objectif était de « faire le buzz », à des fins de récupération politique.

Comme l'expliquait l'intersyndicale de l'Ain dans son communiqué de presse du 6 février 2023, « *nos actions ne peuvent en aucun cas servir une forme quelconque de récupération politique, surtout par ceux avec qui nous ne partagerons jamais les mêmes valeurs, et qui sont contraires à notre démarche syndicale* ».

Toutes les organisations syndicales exigent le classement sans suite de ces plaintes sans fondement, destinées à intimider les militants syndicaux, dans la droite ligne de la répression du mouvement social engagée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Nous refusons de rester silencieuses face à l'injustice et les intimidations d'État.

Nous appelons l'ensemble des salarié.es, militant.es, personnes représentant syndicats et associations, à manifester leur soutien à nos camarades.

Nous dénonçons ces basses manœuvres de l'extrême-droite, et rappelons que le Rassemblement National n'a rien à voir avec le mouvement social, et n'a rien à faire dans nos manifs.

**TOUTES ET TOUS
DEVANT LE COMMISSARIAT DE BOURG EN BRESSE
LE 26 AVRIL dès 8H
POUR SOUTENIR NOS CAMARADES !!!**